



Sommaire

Editorial	1
Résultats du tri	2-3
Et les films plastiques	3
Améliorons notre tri	4
Nouveaux ambassadeurs du tri	4



Le geste citoyen

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous retrouver dans votre espace d'information sur le tri des emballages et la gestion des déchets de votre commune.

2003 est une année charnière pour Sud Rhône Environnement (SRE) à plus d'un titre. Tout d'abord, au cours du premier semestre 2003, va démarrer la construction de l'usine de traitement des déchets.

Dans le courant de l'année 2004 cette dernière accueillera l'ensemble des déchets collectés sur les communes : nous aurons l'occasion de vous en reparler dans un prochain numéro. Par ailleurs, le SICTOM d'Uzès, comprenant 32 communes et 28000 habitants, vient de rejoindre SRE. Les habitants du SICTOM d'Uzès ont commencé le tri de leurs emballages au mois de février.

Quant aux habitants de la campagne de Beaucaire et Tarascon, ils pourront pratiquer ce geste du tri à l'automne 2003. Enfin, nous étudions la mise en place d'une autre collecte spécifique, celle des déchets compostables. Certains habitants volontaires du SIRN sont d'ailleurs en train de tester plusieurs contenants différents (voir le numéro précédent).

Bonne lecture, bon tri, et à bientôt...

Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement

Pour toute information
sur le tri, nous sommes
à votre disposition au :

04 66 59 06 51

E.mail : srenv@free.fr

et pour les communes
du SIRN, faites le :

0 800 88 44 74

Vous pouvez aussi
appeler la mairie de
votre commune.



Résultats du tri pour 2002 : objectifs atteints !

De bons résultats puisque nous pouvons constater une augmentation de 7% des tonnages collectés de sacs jaunes, de verre et de papier.

Vous êtes donc de plus en plus à pratiquer ce simple geste du tri des emballages.

De plus, dans le même temps, nous observons une diminution du tonnage des ordures ménagères. Cette dernière est due à une meilleure maîtrise de nos déchets, notamment avec le renforcement du réseau des déchetteries.



Nos communes ont la bosse du tri

Le tableau ci-dessous indique pour chaque commune le détail des déchets jetés dans la poubelle, ou triés vers le sac jaune ou vers les conteneurs d'apport volontaire. A droite, la proportion des matières triées par rapport aux matières jetées. De bien belles performances...

Commune (Poids en tonnes)	Poubelle	sac jaune	conteneurs à verre	conteneurs à papier	Proportion
Beaucaire	4900	246	255	142	11,60 %
Bernis	932	62	66	70	17,52 %
Boulbon	537	38	59	30	19,13 %
Caissargues	1200	79	114	90	19,08 %
Jonquièrre St Vincent	749	73	57	53	19,64 %
Marguerittes	2862	189	209	193	17,12 %
Milhaud	1664	110	132	90	16,63 %
St Etienne du Grès	637	45	76	44	20,57 %
Tarascon	5407	152	235	155	9,11 %
Total SRE	18888	994	1203	867	13,96 %

Toutes nos communes ont atteint, voire largement dépassé, l'objectif de 10% des matières recyclables récupérées par rapport au poids total collecté.

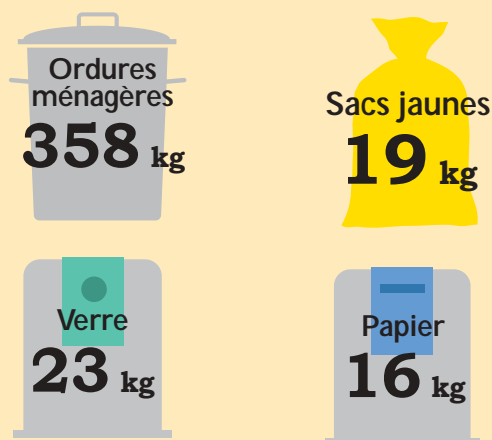
Tarascon n'atteint pas tout à fait cet objectif mais on note, tout de même, une bonne augmentation du résultat, pour la commune, qui est passée de 7,12% à 9,11%.

Bravo aux villages qui réalisent de très beaux scores et encourageons les citoyens à continuer leurs efforts malgré les difficultés plus importantes rencontrées dans les villes : manque de place dans les appartements...

Ces bons résultats nous permettent d'atteindre une proportion globale pour SRE de 14%. Mais ne nous arrêtons pas là, et atteignons les 15% pour l'année prochaine.

Jeté ou trié

Chacun d'entre nous a jeté en moyenne en 2002



Le poids de sac jaune par rapport à celui des ordures ménagères peut sembler faible. C'est normal : le sac jaune ne contenant que des emballages vides est par conséquent très léger. Il représente néanmoins un volume très important.

Zoom sur votre sac jaune

Voici le contenu moyen des sacs jaunes collectés sur nos communes :

Bouteilles et sacs en plastiques	26%
Carton et briques alimentaires	59%
Emballages en métal	8%
Refus	7%

A propos des refus

A la fin de l'année 2002, nous avons malheureusement constaté une augmentation des refus. Il s'agit des produits non recyclables déposés dans les sacs jaunes par erreur (voir page suivante : Améliorons notre tri). C'est pourquoi, vous verrez peut-être les ambassadeurs du tri regarder d'un peu plus près le contenu de votre sac jaune. Ne vous en inquiétez pas. Et s'il leur arrive de sonner à votre porte, nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Ils pourront ainsi vous conseiller au mieux.

Et les films plastiques ?

SRE est une des rare collectivités en France à organiser le recyclage des films et des sacs plastiques

- Films de sur-emballages : sur les packs de bouteilles, de briques, de journaux mais également sur les produits électroménagers, ameublement, literie, outil de bricolage,
 - Sacs de sortie de caisse, de boutique, de grande contenance tels que sacs d'engrais, de terreau, etc.
- Donc, lorsque vous déposez vos films et sacs en plastique dans les sacs jaunes, ces derniers, une fois collectés par les rippeurs sont amenés au centre de tri d'Arles pour y être séparés des autres emballages. Les sacs et films en plastique sont regroupés et mis en balles pour être transportés à l'usine de recyclage de la Société Sopave à Viviez (Aveyron) qui en fait des sacs plastiques neufs.



**Le saviez-vous ?
Les sacs jaunes vides sont également récupérés pour être recyclés.**

Attention :
les films d'emballages alimentaires sales ne sont pas recyclés.
Ils vont vers la poubelle grise

Ainsi, Sud Rhône Environnement achète des sacs jaunes 100% recyclés et recyclables. La boucle est bouclée. De plus, les sacs recyclés sont moins onéreux que les sacs fabriqués à partir de matière vierge.



Améliorons notre tri

Tous les plastiques se mettent-ils dans les sacs jaunes ?

Non. Avant tout, il est nécessaire de faire la différence entre :

- les emballages en plastique comme : bouteilles et sacs en plastiques
- les objets en plastique comme : jouets d'enfants, cintres, chaises de jardin ...

Dans le sac jaune, on ne dépose que les emballages en carton et en métal et certains emballages en plastique tels que bouteilles, flacons, bidons, sacs ou films de toutes sortes (voir article précédent).



Et les autres plastiques ?

- Pour les autres emballages en plastique comme : pots de yaourt, barquettes en polystyrène, boîtes d'œuf... ils se jettent dans la poubelle grise.
- Quant aux objets en plastique tels que : chaises de jardin, jouets..., ils doivent être apportés à la déchetterie.

SERINGUES : DANGER

Ces déchets ne doivent jamais être déposés dans les sacs jaunes car ils risquent de blesser les ripeurs et le personnel de tri. Nous vous remercions de votre vigilance. Pour ce type de déchet, rapprochez-vous de votre pharmacien.



3 nouveaux ambassadeurs du tri

L'équipe des ambassadeurs du tri s'est renforcée avec l'arrivée de Gaël, Laetitia et Sabrina.

Désormais, 7 ambassadeurs du tri sont chargés de vous informer sur le tri des emballages

Sabrina

pour les communes du SICTOM d'Uzès

Laetitia

pour les communes du SIRN

Gaël, Mathieu et Rachid

pour Beaucaire, Jonquières-Saint-Vincent et Tarascon

François

pour Boulbon

Jean-François

pour Saint-Etienne-du-Grès

Mylène

De plus, Mylène est chargée d'animer et coordonner l'équipe afin de répondre au mieux à l'attente de la population.

(Notre photo, de gauche à droite : Gaël, Sabrina, François, Matthieu, Rachid et Laetitia.)



D'ailleurs, en ce moment, comme chaque année depuis maintenant 2 ans, les ambassadeurs du tri interviennent dans les écoles primaires afin d'expliquer aux enfants, de manière ludique, le tri des déchets, l'utilité du tri, le deve-

nir des produits triés et leur recyclage. Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 pourront ainsi leur poser toutes les questions qu'ils souhaitent et vous également par l'intermédiaire de vos enfants.